

blies dans la province de Québec, et ayant pour but d'aider nos compatriotes émigrés qui voudraient revenir au pays pour défricher; mais ces sociétés communiqueraient directement avec le gouvernement ou le département de la colonisation.

M. le curé Labelle combattit tout projet qui avait pour but de demander de l'argent au gouvernement et d'en donner au colon. Il dit qu'il réussissait à coloniser sans argent, et que les autres devraient en faire autant. M. David, s'apercevant que le projet de M. le grand-vicaire Langevin, qui exigeait moins d'argent, avait plus de chance d'être accepté que le sien, proposa que la Commission soumit au moins ce rapport à la Convention.

Si on avait eu seulement une heure pour discuter dans la Convention, il aurait été facile, en fondant le projet de M. le grand-vicaire Langevin avec celui de M. David, d'obtenir quelque chose de pratique.

La majorité n'aurait certainement pas adopté l'idée qu'on peut faire de la colonisation sans argent, et un grand nombre de personnes étaient en faveur d'une taxe spéciale en faveur de la colonisation. On sera bien obligé d'en venir là tôt ou tard.

AGRICULTURE

La Commission sur l'agriculture a conclu à la création de cercles agricoles dans chaque paroisse de la province, comme tendant, non-seulement à faire adopter de meilleures pratiques agricoles, mais encore à développer la colonisation et toutes les bonnes œuvres, comme la tempérance et la diminution du luxe.

LETTRES

L'hon. M. Marchand a soumis le rapport de la Commission des lettres, des arts et des sciences. Cette Commission a eu à examiner un rapport de M. Benj. Sulte sur les lettres, un rapport de M. l'abbé Laflamme sur les sciences, un rapport de M. Chs Baillargé sur l'architecture.

Le rapport de M. Marchand énumère comme suit les conclusions de la sous-commission des lettres: création d'un athénée national, comme à la Louisiane, pour la propagation des lettres; augmentation du crédit pour l'achat des livres canadiens pour distribution dans les écoles comme prix; invite aux écoles et aux collèges d'en faire autant; conservation et publication des manuscrits relatifs à notre histoire.

SCIENCES

La sous-commission des sciences demande que les collèges consacrent plus de temps à l'enseignement des sciences exactes et de la philosophie, et moins aux études de grammaire et de littérature; recommande aussi la fondation d'écoles professionnelles; obligation pour les jeunes gens qui se destinent au génie civil d'étudier plusieurs années dans ces écoles; envoi en Europe de jeunes gens aux écoles spéciales, et obligation par eux au retour d'enseigner sur ces matières; formation de sociétés scientifiques avec réunion générale annuelle; publication d'un journal scientifique; enseignement aux élèves des classes inférieures dans les collèges des rudiments de la botanique et de l'algèbre.

BEAUX-ARTS

Dans la section des beaux-arts, M. Chs Baillargé a fait agréer l'idée de la fondation par le gouvernement d'une école centrale des arts et métiers, qui formerait des professeurs pour le reste de la province.

La Commission sur la situation des Canadiens aux Etats-Unis et sur le rapatriement, n'a point posé de conclusions.

La septième Commission dite commission acadienne, a décidé que les Acadiens choisissent le même patron que les Canadiens-français, et feraient désormais partie de la société nationale; qu'on fonderait dans tous les cercles acadiens des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, et qu'alin de cimenter l'alliance entre Canadiens-français et Acadiens, sous le symbole de saint Jean-Baptiste, une grande convention acadienne serait tenue dans le mois d'août prochain.

Mgr PIE

Son Eminence le cardinal Pie, évêque de Poitiers, est mort subitement, le 18 mai dernier, à Angoulême, où il avait été présider une solennité.

Le cardinal Pie était né à Pontgouin (Eure-et-Loir) en 1815. De l'origine la plus humble (il était fils d'une cuisinière), il s'est élevé, par son intelligence puissante et son seul mérite, au poste éminent où la mort vient de le frapper.

Il fut d'abord attaché au diocèse de Chartres, où son zèle et son propre savoir le firent remarquer par l'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, qui avait eu lieu de l'apprécier dans différentes questions intéressant les deux diocèses.

Peu de temps avant son élévation à l'épiscopat, il prononça, dans la cathédrale d'Orléans, le panégyrique de Jeanne d'Arc, qui fut pour lui l'occasion d'un grand succès d'éloquence et dans lequel il traita, le premier, la question de la canonisation de l'héroïne de Domrémy.

Nommé évêque de Poitiers le 23 mai 1849, il publia au bout de quelques années les *Instructions synodales sur les erreurs des temps présents*. Cette œuvre est considérée par les théologiens et les auteurs catholiques comme l'un des livres les plus puissants qui aient été écrits pour la défense des doctrines de l'Eglise.

La guerre d'Italie, Castelfidardo, l'invasion des Etats pontificaux: autant de sujets qui éveillèrent l'attention de Mgr Pie et qui lui fournirent l'occasion de prononcer ses plus beaux discours ou d'engager avec les ministres de l'empire une brillante polémique.

C'est d'abord l'*Oraison funèbre de Castelfidardo*, prononcée à Poitiers au lendemain de la défaite de Lamoricière; puis vint la réponse à *France, Rome et Italie*, brochure de M. de la Guéronnière.

Le mandement publié à cette occasion est curieux par les textes innombrables de l'Écriture sainte et des Pères de l'Eglise que Mgr Pie avait su approprier au sujet qu'il traitait.

Cette riposte donna la mesure de la science religieuse et de la finesse d'esprit de Mgr l'évêque de Poitiers. A l'aide de ces textes, il prenait à partie les ministres et le chef de l'Etat lui-même. Une phrase restée célèbre, dans laquelle le prélat comparait l'empereur à Pilate, lui valut d'être traduit comme d'abus devant le conseil d'Etat:

"Pilate pouvait tout empêcher, il laissa tout faire... Hérode, Caïphe, Judas ont eu leur part dans le crime; mais enfin rien n'eût abouti sans Pilate; Pilate pouvait sauver le Christ, et sans Pilate on ne pouvait pas mettre le Christ à mort."

A la suite de cette polémique, Mgr Pie fut mis en interdit par l'Empire, et pendant plusieurs années aucun fonctionnaire ne dut se présenter à l'évêché.

En 1870, au concile oecuménique, il présidait la commission de *fide*, qui s'occupait de la question de l'infaillibilité pontificale.

Il fut promu au cardinalat en 1879. Le cardinal Pie n'avait pas protesté contre les décrets du 29 mars par une lettre au président de la République. Mais il s'était associé en sa qualité de suffragant de l'archevêché de Bordeaux à la protestation du vénérable cardinal Donnet.

La mort du prélat a été très vivement ressentie à Poitiers, où il était universellement aimé et respecté.

Un Diacre sage. — "Diacre Wilden, j'aimerais que vous me fissent connaître par quel moyen vous et votre famille avez si bien passé la saison dernière, quand nous tous nous avons été si malade et avons eu si souvent la visite des médecins.

— Frère Taylor, la réponse est bien facile. J'ai fait usage des Amers de Houblon en temps opportun, et par ce moyen j'ai tenu ma famille en bonne santé et me suis exempté des comptes de médecins. Pour trois piastres de ce remède, nous avons conservé la santé, et nous avons pu travailler tout le temps, et je suis certain qu'il vous en a coûté ainsi qu'à la plupart de vos voisins de un à deux cent piastres chacun, le temps que vous avez été malade. Je parie que dorénavant vous prendrez mon remède. Voir une autre colonne.

Quelques anecdotes sur les chiens

Nous avons possédé des centaines de ces animaux, les uns de grande race, les autres plus inférieurs, et nous sommes prêts à croire presque tout ce que l'on nous racontera d'eux. Jusqu'à ces derniers temps, les philosophes ont écrit des volumes pour définir la raison et l'instinct. Ils ont placé les chiens loin en arrière, et ils ont commis en cela une grave erreur. Aujourd'hui, quel est l'homme assez courageux pour prétendre savoir où l'instinct commence et l'intelligence finit? "L'homme, dit lord Bulwer Lytton dans son style sentencieux, qui est le plus vaniteux de tous les animaux, prétend avoir seul la prérogative de la pensée et condamne les autres animaux à obéir à une simple force mécanique qu'il appelle instinct. Mais comme l'instinct est infaillible, et que la pensée se trompe souvent, l'homme n'a pas déjà tant à se glorifier, même d'après sa propre définition." Ce sont les actions accomplies par le chien aussi bien que par le cheval, l'éléphant et quelques autres animaux placés sur la limite entre la raison et l'instinct, qui donnent tant de piquant aux anecdotes. L'esprit de lecteur est excité et content en apprenant qu'un chien, qui n'a que de faibles lumières pour le guider, a accompli tel ou tel acte qui a l'air d'avoir été le résultat d'un raisonnement. Son intelligence est-elle réellement inférieure? ou bien n'est-elle que confinée dans un espace plus restreint? Nous prendrons la liberté de donner une ou deux anecdotes sans grande importance par elles-mêmes, mais d'un grand poids pour notre sujet.

Un des points caractéristiques du chien est l'attachement et le respect qu'il porte au personnage qui est à la tête de la famille, quand bien même ce dernier ne lui témoignerait aucune attention.

Nous avons ici un sentiment qui s'approche du respect. Ils ont, comme les chevaux, peur du vague et de l'inconnu. L'autre jour nous avions fait entrer dans l'atelier de notre ami Pierre Mac-Nab un terrier de première force, et il eut une peur épouvantable d'un mannequin; il s'éloigna et se blottit sous une chaise. La figure n'avait pas d'expression menaçante, ne levait pas le bras, c'était un modèle pour représenter une femme sur des tableaux allégoriques. Tout le monde sait que ces figures ont un aspect un peu fantastique qui éloigne à première vue les personnes nerveuses; mais qui aurait pensé qu'un chien aurait éprouvé la même sensation?

Quand nous étions gamin, nous avions un terrier de demi-sang, qui en deux leçons à appris à aller s'acheter un pain qu'il rapportait après avoir porté le sou pour le payer: ceci est du reste assez connu. Quand ce chien devint vieux, nous en fîmes cadeau à une dame, et quoique jamais il n'eût apporté à la maison d'autres choses que son pain, cette dame le vit un jour se précipiter dans la chambre et lui déposer sur les genoux une petite Bible pleine de boue qu'il avait trouvée dans la rue; ce chien savait évidemment que les livres avaient une certaine valeur et en voyant un il l'a ramassé.

Nous avons possédé un autre terrier qui avait la manie d'empêcher les coqs de se battre, et quand nous avions des combats de coqs, il s'avancait majestueusement et séparait les combattants avec un air digne et l'apparence d'un pacificateur. Il ne quittait la place que lorsque les oiseaux avaient chacun pris une direction différente. La fin de ce pauvre chien fut triste. Il était exactement de la couleur d'un lapin et portait les oreilles droites. Pendant longtemps nous avons résisté au désir de nos amis de le lui prêter pour chasser le lapin, en dépit de son assurance de ne pas tuer un chien pour un lapin; cependant un jour il insista tellement que nous le lui prêtâmes; le même jour le chien était tué! Nous avons connu un chien qui volait les œufs et les gobait dans un coin; quand on le grondait, il nous riait littéralement au nez; du reste, il n'était bon à rien.

Une chienne dont on avait régulièrement noyé tous les petits plusieurs fois, un beau jour disparut et l'on découvrit qu'elle était allée déposer de nouveaux petits dans une caverne inaccessible; ces jeunes chiens s'élevèrent tous seuls et devinrent sauvages comme des renards.

Nous avons eu une chienne d'arrêt, excellente aux faisans, "Belle"; jamais elle n'allait à plus de dix pas en avant et ne poussant pas l'oiseau quand elle était dans les fourrés, guettant en se retournant si nous arrivions près d'elle et si nous pouvions la suivre. Aussitôt qu'elle arrivait à une clairière, sa tactique changeait, et elle se précipitait d'elle-même pour faire voler le faisau.

Il serait un peu fort de croire qu'elle n'agissait de la sorte que parce qu'elle savait que c'était un bon endroit pour tirer; cependant ce chien a dû comprendre: premièrement, que ce n'était pas son rôle d'attaquer le faisau; deuxièmement, que notre but était de le tirer dès que nous le pourrions, et troisièmement, que nous ne le pouvions pas s'il partait trop loin de nous ou dans un fourré trop épais. Sa conduite entière avait l'air d'être raisonnée.

En dehors du raisonnement, il y a la question fort curieuse de la susceptibilité de certains chiens pour la musique et pour certaines notes en particulier.

Nous avons possédé un très gros chien de cerf de l'Ecosse, un des plus grands chiens que nous ayons vus; ce chien, quand notre fille jouait du piano, posait sa tête sur le piano et écoutait avec joie. Nous en connaissons d'autres, de petits chiens de salon, qui au son d'une note se mettent à hurler en se sauvant; une certaine note seulement leur produit cet effet. Les chiens sont très propres; ils distinguent parfaitement les caractères.

Nous avons eu un chien aussi qui jouait avec le chat de la maison et même se servait de sa bonne fourrure comme oreiller devant le feu; ce même chien faisait une guerre acharnée à tous les chats étrangers. Que de chiens ne se conduisent pas de même avec les étrangers bien vêtus, qu'avec des rôdeurs ou des mendians! Nous en connaissons un qui ne leur disait rien, mais qui les accompagnait jusqu'à cent mètres en dehors de l'habitation et revenait d'un air triomphant; sa responsabilité était à couvert. Il est impossible de commenter de pareils faits; c'est aussi profond que la métaphysique qui, au dire d'un certain maréchal-ferrant écossais, est une chose qu'un homme qui n'y comprend rien explique à un autre qui y comprend encore moins. En un mot, et pour terminer ces observations, ceux qui étudieront le caractère des chiens y trouveront une variété au point de vue moral, si je puis me servir du mot, tout aussi grande que parmi les hommes. Il y a des chiens simples, lâches, méchants, héroïques et bienveillants. Les uns sont capables de toute espèce de turpitudes et jamais d'une belle action; d'autres sont incapables de bassesses, mais peuvent commettre des crimes.

VTE DE HÉDOUVILLE.

Le *Canadien* dit au sujet de la Convention:

La convention a tenu sa troisième et dernière séance samedi après-midi.

A l'ouverture, M. le président présenta à l'auditoire l'hon. M. Laurier qui avait à traiter le sujet: "Notre langue."

L'hon. M. Laurier avait commencé un fort joli discours lorsque, épuisé par la chaleur suffoquante de la salle, il fut obligé de se retirer en offrant ses excuses à l'auditoire qui lui témoigna sa bienveillance par de sympathiques applaudissements.

Le Révd Père Bourgeois prononça ensuite un très beau discours sur "La situation présente et l'avenir des Acadiens."

M. S. Lesage traita avec beaucoup d'habileté le sujet: "L'Agriculture et la colonisation."

Le discours de M. Joseph Tassé, M.P., sur "L'émigration, ses causes, ses résultats, moyens de l'arrêter ou de la diriger," est une pièce remarquable et digne du talent et de la réputation de l'auteur.

M. L. P. Lemay a parlé avec grand succès de la littérature canadienne.

M. le Dr J. A. Poisson a lu de très jolis vers à l'adresse de nos hôtes français.